

LES PANIERS DE FOURMILIENNE - Unité EPICERIE COMPTE-RENDU DE REUNION du 10 Janvier 2017

Nous étions 9 rassemblés pour cette réunion.

Objectif :

- Mise en route des groupes de travail pour la préparation de l'ouverture du magasin

Pour ce faire, chacun s'est exprimé sur

- Ses questionnements ou les points importants à travailler
- Ce qu'on veut proposer aux habitants dans ce local

Présents :

- Isabelle BOUILLLOT
- Michèle MENETRIER
- Luc MOREL
- Marie-Thérèse GIRAUD
- Jean-François GIRAUD
- Eliane BOUVIER
- Michèle HUSSENOT
- Danielle GUIGUETBOULOGNE
- Gwénaëlle JOUVRAY

Rappel des groupes de travail

La mission des équipes ainsi constituées est de réfléchir à la mise en route concrète du magasin et de mobiliser quand il y aura besoin les personnes nécessaires à des coups de main ponctuels, comme par exemple l'aménagement des étagères de l'épicerie.

Nous rappelons que le découpage des missions par groupes sera complété par des échanges réguliers entre ces derniers car il existe de nombreuses interactions entre tous.

- **Achats :** (Eliane, Marie-Thérèse, Michèle M et Michèle H)
 - liste des produits à vendre
 - recherche des produits nouveaux en local
 - trouver une plate forme d'approvisionnement de produits bio
- **Aménagement :** (Florence, Luc)
 - étagères
 - ameublement
 - bricolage
- **Relation Producteurs - Circuits courts :** (Willy, Jean-François, Luc)
 - engagement des producteurs : à discuter avec eux
 - réflexion sur les marges réalisées sur les produits locaux
- **Gestion Epicerie :**

Ce groupe est divisé en 2 sous-groupes :

 - 1/ (Anne V, Isabelle)
 - organisation de la vente sur place
 - organisation de la vente des paniers
 - 2/ (Anne P, Elsa, Gwé)
 - comptabilité

- gestion des stocks
- **Budget :** (Gwé)
 - travail sur les marges à travailler, en lien avec les producteurs
 - faire un prévisionnel détaillé
 - affectation des montants pour chaque groupe
- **Communication :**
 - Flyers,...

Pour la communication, 3 personnes (Anne P, Tifen et Malorie) sont engagées au niveau de Fourmilienne. Anne étant partie prenant dans la mise en route de l'épicerie, elle pourra transmettre au groupe les besoins et réflexion de l'Unité.

Besoin ressenti dans le groupe :

 - réflexion collective à mener pour le **Nom du Lieu**,
 - comment on réalise la **vitrine** et l'**enseigne** ?
 - **clarifier les actions** de Fourmilienne auprès des élus et des habitants
 - recruter des bénévoles

Les permanences au local :

Besoin d'une équipe de base en soutien (environ 3 à 6 personnes ?), épaulée de façon moins régulière par une équipe plus large. L'équipe soutien aura en charge de gérer l'organisation de la vente au magasin et des ventes de paniers.

Des permanences à 2 pour plus de convivialité et meilleur accueil.

Les dispo déjà exprimées :

- Anne PHILIPPE : Mardi, Jeudi, Vendredi de 10H à 16H (jusqu'en avril)
- Michèle HUSSENOT : Jeudi fin d'après-midi
- Michèle MENETRIER : Jeudi matin
- Willy GABELLO : Samedi matin (ts les 15 jours)
- Gwénaëlle JOUVRAY : WE+soirs (ts les 15 jours) + Mardi, Vendredi
- Martine : tous les dimanches matin
- Isabelle BOUILLLOT : en appui, 2H ts les 15 jours

Les Questionnements et points à travailler

- ✓ Avant de commencer à réfléchir au sein des groupes de travail :
 - Visite des magasins CrocBauges, Epicerie du Coing et La Ressource (magasin sans emballage)
 - Visite du local, rue des prêtres
- ✓ Gestion du travail entre bénévolat et salariat : à terme, la pérennité du magasin ne doit-elle pas être indépendante du bénévolat ?
Bénévolat important pour la mise en route, Salariat pour gestion et vente
- ✓ Gestion des temps d'ouverture : le WE, tous les jours (7/7), les horaires ?
- ✓ Proposer des paniers 2 fois par semaine ?
- ✓ Quoi vendre ? Alimentaire, non alimentaire, commerce équitable ?
- ✓ Recruter des bénévoles
- ✓ Marges pour pérenniser le projet à terme
- ✓ Implication des producteurs
- ✓ Liaison entre Vente Epicerie et Ressourcerie

- ✓ Organisation de l'occupation des lieux : Charte à rédiger par un groupe avec au moins 1 personne par unité
- ✓ Attention pas trop d'actions trop vite. Laisser le temps aux bénévoles et aux habitants de s'approprier le lieu, l'esprit de Fourmilienne.
- ✓ Besoin de structuration.
- ✓ Créer des liens avec les collectivités et autres structures identiques

Le travail des groupes doit se faire en interaction avec les autres et le groupe budget doit donner aux différents groupes le cadre budgétaire existant. L'organisation du travail se base donc sur un temps d'avancement par groupe et des allers-retours réguliers en fonction de besoins

Pour l'instant, le groupe d'achats se lance déjà dans la visite de l'Epicerie du coing. Gwénaëlle contact BioBauges et le propriétaire du local de Yenne pour une visite collective. Chaque groupe avance de son côté et une réunion de mise en commun sera organisée prochainement.

Qu'est-ce qu'on propose dans ce local ?

Plusieurs points sont abordés :

- ✓ Les produits :
 - du local éthique en priorité, du bio éthique si pas en local
 - centraliser l'achat en un point
 - répondre à la demande de manger sain (sans produits, additifs divers, scandales alimentaires,...)
 - possibilité de prendre des produits rapportés par les adhérents de leurs voyages ; attention produits direct producteurs avec facture.
- ✓ Le format des produits :
 - Avec ou sans emballage ?
 - Proposition de vrac ?
 - Visite de la Ressource à voir pour les intéressés
- ✓ La vente :
 - Vente des produits frais par le système des paniers (commande hebdo)
 - Vente de tous les produits secs (ce qui se conserve) en boutique + qqes légumes et fruits pour se faire la main et éviter les pertes (commande de qqes légumes en plus des paniers pour le vendredi soir et le samedi matin par exemple)
- ✓ Aménagement :
 - Simplicité
 - Sobriété
- ✓ Ambiance : convivialité

Intervention de Thierry NOEL à la réunion du 15/12/2016 : Présentation du statut d'une SCIC

Thierry NOEL, conseiller à ADISES Active, organisme d'accompagnement et d'aide au financement des structures et entreprises est venu en tant que membre du GAL (Groupe

d'Actions Locales) initié par le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard) dans le cadre du Programme LEADER (programme de financement Européen) mis en place sur le territoire. Fourmilienne fait partie des structures qui peuvent postuler à des demandes de subventions dans ce cadre.

Par ailleurs, Thierry connaît bien Fourmilienne car il est lui-même adhérent et participe à plusieurs activités, notamment le jardin partagé.

Il nous a présenté le statut particulier d'une SCIC

Qu'est ce qu'une SCIC ?

Un statut d'entreprise classique avec des particularités liées à l'économie sociales et solidaires. C'est donc une entreprise collective qui n'a pas comme fonction l'enrichissement personnel mais qui a plutôt comme objectif son développement collectif.

- Un capital social variable partagé entre tous les sociétaires et dont le montant est fonction de l'apport de chacun.
- Au moins 3 associés dont : 1 salarié, 1 bénéficiaire (habitant, producteurs, partenaires divers, utilisateur des services...) et 1 tiers (collectivité, entreprises, association,...)
- Le capital individuel investi est remboursé (sans plus-value) en cas de départ du sociétaire (au maximum dans les 2 ans après le départ)
- Pouvoir des associés : 1 personne = 1 voix - quelque soit le montant du capital apporté
- Constitution : Enregistrée au Greffe du Tribunal de commerce, annonce légale
- Les collectivités publiques peuvent être Associées et Bénéficiaires
- Peut prétendre aux subventions publiques
- Répartition du résultat : entre 57,5% et 100% de réserves impartageable et exonération de l'IS (impôt sur les sociétés) possible.

Thierry nous informe que le statut de la SCIC est particulièrement bien adapté au développement de Fourmilienne et répond notamment à plusieurs problématiques liés au fonctionnement de l'association :

- Salariat des personnes membre de la direction collégiale de l'association impossible en association. La SCIC permet donc aux salariés de participer à la responsabilité de l'entreprise.
- Le capital est détenu par les sociétaires.
- Le capital variable permet une souplesse pour les sociétaires : le capital engagé est remboursé en cas de désengagement.
- Le nombre de sociétaires est souple, il peut être organisé en plusieurs commission ou collège ou unité.
- Les décisions sont prises par tous les sociétaires et chaque personne a une voix, ni plus ni moins.
- La SCIC fonctionne comme une association avec une implication possible et recommandée des bénévoles.
- La SCIC est une entreprise et est donc soumise à la même fiscalité. Elle permet donc une reconnaissance plus sûre au niveau des autres organismes, structures avec lesquels elle interagit.

Ce premier point sur ce statut a permis de poser un cadre possible pour l'évolution de Fourmilienne.